

Protocole Sanitaire

Salle Roger CHAUBET



Gymnastique artistique masculine (GAM)

Gymnastique artistique féminine (GAF)

Élan Gymnique Blagnac

14 décembre 2020

Sommaire

1. État des lieux
2. Conditions de reprise.
3. Informations aux gymnastes
4. Mesures barrières mises en place
 - a. Lavage des mains
 - b. Accès à la salle de gymnastique et entraînements
 - c. Tenue du gymnaste, vestiaires et toilettes
 - d. Matériel et recommandations
 - e. Masques
5. Plan
 - a) ENTREE SORTIE GAF
 - b) ENTREE SORTIE GAM
 - c) ENTREE SORTIE ENTRAINEURS
 - d) PAS DE PARENTS à L'INTERIEUR

1- Etat des lieux

La majorité des disciplines gymniques sont des activités sans contact avec d'autres athlètes (GAF, GAM). Les différentes disciplines se pratiquent dans un gymnase de volume important comparativement au nombre d'occupants.

La salle Roger CHAUBET dispose d'un espace au sol de 1500 m² et d'une salle de petite enfance de 250m².

Une distanciation sociale entre les sportifs de chaque groupe (4m² par individu) et entre les groupes également sera respecté tant que faire ce peut.

Dans toutes les disciplines un échauffement peut être réalisé en extérieur pour réduire encore le temps d'activité à haut volume respiratoire dans un même espace et en fonction des conditions climatiques.

La partie des entraînements aux intensités modérées et les passages techniques peuvent se faire en respectant les mesures de distanciations. Afin de respecter les règles sanitaires nous nous appuierons sur les surfaces de tapis propres aux agrès (voir pièce jointe).

2- Conditions de reprises.

Les directives du Conseil National de Sécurité (CNS) seront systématiquement appliquées. Une information éclairée auprès des gymnastes et de son représentant légal pour les mineurs, sera établie ainsi qu'affichée et envoyée par mail à chaque adhérent afin que la reprise des entraînements se fasse en connaissance du risque faible mais non nul avant la reprise. Cette information éclairée sera également appliquée par les entraîneurs de l'Elan Gymnique de Blagnac et engagera les gymnastes et entraîneurs à respecter l'application des gestes barrières lors des entraînements ainsi que les règles sanitaires spécifiques à la discipline. Il s'engage également à ne plus se rendre au Gymnase si :

- Il présente un symptôme compatible avec un COVID* :

*Symptômes du Covid-19

Hors activité sportive	- Orteils ou doigts violacés type engelure
- Fièvre	- Diarrhée
- Frissons, sensation de chaud/froids	- Maux de tête
- Toux	- Courbatures généralisées
- Douleur ou gêne à la gorge	- Fatigue majeure
- Difficulté respiratoire au repos ou essoufflement anormal à l'effort	- Perte de goût ou de l'odorat
- Douleur ou gêne thoracique	- Elévation de la fréquence cardiaque de repos
Pendant l'activité sportive :	- Douleurs thoraciques
- Malaise	- Perte de connaissance
- Vertiges	- Essoufflement anormal
- Palpitation (sensation de battement de cœur irrégulier ou qui s'emballe)	

La prise de température doit se faire avant chaque venue au gymnase.

- Il a été en contact rapproché avec un individu atteint du COVID.

Il devra justifier d'un test PCR négatif lui permettant de reprendre l'activité.

Le club de l'Elan Gymnique de Blagnac se donne donc le droit de refuser l'accès à l'entraînement aux gymnastes symptomatiques jusqu'à avis médical. Les gymnastes n'ayant pas déclaré de symptômes ou de contact rapprochés pourront reprendre les entraînements. Tous les gymnastes bénéficieront d'une reprise progressive et adaptée tenant compte de la baisse d'activité physique prolongée due au confinement.

3- Information des gymnastes :

Une information sur les risques de transmission du COVID et ses conséquences ainsi que sur l'application des mesures barrières dans l'environnement sportif et en dehors de celui-ci leur sera apportée directement par leur entraîneur et la direction technique avant la reprise. Les notions pratiques de lavage de main, d'espaces propres et d'espaces à risques leurs seront présentées.

Nous invitons également nos adhérents à télécharger l'application Tous anti Covid et à l'activer lors de leur venue au gymnase.

4- Mesures barrières mises en place:

Un nettoyage complet de tous les locaux intérieurs et extérieurs à la salle, est effectué par la commune de Blagnac

a. Organisation des groupes

Chaque enfant a un groupe défini et chaque groupe a un nombre d'enfant défini dans le respect des règles sanitaires. Afin d'éviter le brassage des enfants, aucun changement de groupe ne sera effectué.

b. Lavage des mains

Des solutions hydro-alcooliques (SHA) ont été mises en place :

- A l'entrée de la salle de gymnastique
- Dans les différentes zones fréquentées de la salle de gymnastique.

Un lavage des mains au savon ou SHA sera systématique avant l'entrée dans la salle spécialisée, ainsi qu'en fin d'entraînement. Ce lavage des mains sera renouvelé régulièrement en cours d'entraînement. Sa fréquence sera en fonction de l'organisation de la séance (passage d'un seul ou de plusieurs gymnastes par agrès) et de la capacité des gymnastes à ne pas porter les mains au visage jugée par l'entraîneur.

c. Accès à la salle de gymnastique et entraînements

Les portes d'accès aux locaux et à la salle de gymnastique resteront ouvertes afin de faciliter l'accès à la salle de gymnastique sans contact et de favoriser une meilleure circulation de l'air. L'aspect intermittent d'un entraînement de gymnastique facilite le lavage des mains régulier entre chaque atelier et agrès, avec une SHA. Les entraînements durent de 1 heure 30 à 3 heures consécutives et les rotations des gymnastes dans la salle seront réalisées sous l'encadrement des entraîneurs.

Le respect de la distanciation physique spécifique aux activités sportives d'intérieur entre les gymnastes (4 mètres carrés) et les gestes barrières devront aussi être respectés par tous, gymnastes, entraîneurs, parents. Pour précision, en respectant les règles de circulation dans le gymnase et les mesures sanitaires (notamment la distanciation entre les groupes et à l'intérieur du groupe), plusieurs groupes (encadrement compris) peuvent occuper ensemble le gymnase.

d. Tenue du gymnaste, vestiaires et toilettes

Il sera exigé une tenue propre par entraînement. Le gymnaste devra se présenter directement en tenue dans la salle. Le passage au vestiaire est interdit. Les gymnastes devront venir muni d'une gourde sur laquelle sera noté le nom et prénom de l'enfant. L'accès aux toilettes se fera dans le respect du sens de circulation mis en place dans le gymnase et les gymnastes devront s'y rendre un par un.

Les sacs et effets personnels resteront dans la salle, en respectant toujours la distanciation sociale. Il est impératif de limiter au strict nécessaire l'entrée d'affaires personnelles dans la salle (maniques, survêtement, etc.) qui devront trouver un (ou des) espace(s) dédié(s) par gymnaste. Chaque sportif disposera donc d'un emplacement personnel pour déposer ses affaires. Trois toilettes sont disponibles au sein de la salle de gymnastique (deux féminins et un masculin). Nous utiliserons uniquement les toilettes de la salle de gymnastique et non ceux des parties communes. Le lavage des mains avec savon sera obligatoire.

e. Matériel et recommandations

Les surfaces complexes (praticable, toile de trampoline, tremplin, etc.) seront par définition considérées comme potentiellement sales en l'absence de données sur l'efficacité du nettoyage sur celles-ci. Pour pallier cette problématique, nous observons la plus grande vigilance de ne pas porter les mains au visage et de se laver régulièrement les mains.

Aussi, l'utilisation de bâche sur le praticable et d'air-track (en plastique lessivable) sera préférée. Les rares exercices nécessitant une proximité du visage avec ces surfaces seront proscrits (en l'absence d'utilisation de sur-tapis lavables). Concernant la magnésie sur les pieds, les mains, les aisselles et les jambes afin de limiter la sudation, chaque gymnaste aura sa magnésie individuelle dans un sachet plastique. Les bacs en communs seront supprimés. L'utilisation des maniques pour les barres et les anneaux sera autorisée.

Concernant le nettoyage des salles, nous nous référons à la fiche municipale d'entretien spécial Covid-19 et le club s'engage à nettoyer les points de contact spécifiques tels que les barres, les montants de barres ou encore les poutres.

f. Masques

Pendant leurs entraînements, il n'est pas envisagé de faire porter un masque aux gymnastes. En dehors des entraînements, les gymnastes suivront les préconisations réglementaires concernant le port du masque. Les entraîneurs porteront un masque eux un masque durant la totalité des entraînements. Les parades seront limitées au maximum pour les interventions de sécurité. En cas de réalisation d'une parade : lavage des mains par l'entraîneur.

5- Plan de la salle

Les portes resteront ouvertes pour une faciliter une circulation sans contact de poignée.

ENTREE SORTIE GAF

Les gymnastes féminines accèdent à la salle d'entraînement côté entrée des vestiaires. A l'entrée de la salle, elles seront accueillies par leur moniteur et les accompagnera dans l'espace dédié au groupe.

A la fin de leur entrainement, elles quitteront la salle côté tables de saut.

ENTREE SORTIE GAM

Les gymnastes masculins accèdent à la salle d'entraînement côté entrée des vestiaires. A l'entrée de la salle, ils seront accueillis par leur moniteur et les accompagnera dans l'espace dédié au groupe.

A la fin de leur entrainement, ils quitteront la salle par la sortie de secours côté des anneaux.

ENTREE SORTIE ENTRAINEURS

Les entraineurs accèderont au bureau administratif par le couloir côté entrée des vestiaires et entreront un après l'autre dans le bureau administratif pour déposer leurs affaires personnelles. Puis ils reprendront le sens de circulation pour accéder à la salle d'entraînement pour accueillir leurs gymnastes.

Ils quitteront la salle par le couloir côté toilettes et reprendront tout le sens de circulation pour récupérer leurs affaires personnelles.

PAS DE PARENTS A L'INTERIEUR

Le nombre de personnes au sein de l'enceinte restant limité, et pour une mise en œuvre efficace du protocole sanitaire, qui vise pour rappel à minimiser les risques de contamination, les parents ne doivent pas entrer dans les couloirs ni dans le gymnase.

